



APiCy
Association des Piétons et
Cyclistes du Pays de Gex

Compte-rendu de réunion à la mairie de Ferney-Voltaire

Date : le 18 avril 2018 de 17h30 à 19h00

Participants :

- Mairie de Ferney : M. Raphoz, maire, M. Vianès, Directeur de cabinet, M. Alliot, adjoint à l'urbanisme, l'environnement et le transport.
- APiCy : P. Quaglia

Introduction

La mairie de Ferney nous a proposé cette réunion suite à notre courrier adressé début mars, et qui peut être consulté sur notre site internet : <https://www.apicy.fr/lienarticle/3594>

La discussion sera essentiellement menée par M. Raphoz, qui suit les différents points mentionnés dans notre courrier. Ce compte-rendu essaie de rapporter les points principaux de la discussion.

Discussion

- Véloroute Ferney-Gex M. Raphoz mentionne qu'il travaille avec la CCPG pour réussir à la faire passer dans le secteur du lycée. Cela sera compliqué, il faudra sans doute réorganiser la zone et éventuellement supprimer quelques places de stationnement pour voitures.
- Stationnement vélo : la mairie a compris le besoin d'arceaux pour attacher les vélos, et n'installera plus de pince-roues. La future médiathèque sera ainsi équipée en stationnement vélos de qualité.
- Zone du Leclerc et liaison Ferney – Meyrin : le maire nous indique que dans le cadre du réaménagement du rond-point entre la route de Meyrin et la RD 35, vers la zone commerciale de Bois-Candide, une piste cyclable va être mise en place entre le carrefour du Bisou (angle chemin de la planche brûlée et rue de Meyrin) et la douane française de Mategnin. Le rond-point sera remplacé par des carrefours à feu. Le prolongement de cette piste cyclable en Suisse jusqu'à Meyrin est programmé, mais est très en retard, puisque le financement de ce projet par M. Barthassat à la hauteur de 7 millions de CHF a été annulé. La mairie a donc décidé d'aller de l'avant de son côté, avec une mise en service prévue à la fin de l'année 2019.
- A cette occasion, la commune réfléchira aussi à une meilleure mise en valeur du chemin des trois noyers.
- Deux nouveaux cheminements doux seront mis en service prochainement : le premier courant 2019 entre l'impasse de Collex et le chemin du Levant le long du programme immobilier « Les Loges » actuellement en construction, le second sera mis en service en

2020 et permettra de rejoindre l'avenue du Jura et la rue de Genève en passant entre la maison Saint-Pierre et le conservatoire. Nous avons demandé s'il serait possible de faire ouvrir aux piétons la portion de route qui longe l'hôtel la Réserve, entre le chemin du Pré Similien et l'avenue du Jura au niveau du rond-point de la Poterie, mais cette voie est privée et son ouverture ne dépend donc pas de la mairie.

- Une étude est en cours pour réaménager l'avenue de Voltaire, et lui rendre un aspect plus convivial et plus accueillant pour les piétons et cyclistes.

- Une autre étude, sur l'organisation de la circulation automobile dans Ferney, a été commandée au bureau Citec. On peut la demander auprès du service urbanisme. APiCy réitère sa demande de mettre plus de rues en zone 30, notamment le chemin de Collex. Un nouvel accident grave entre 2 voitures survenu au niveau du virage à angle droit à côté de la salle du Levant, exactement où une élève du lycée avait été gravement blessée il y a quelques années, confirme à nos yeux le bien-fondé de cette demande.

- Sur l'avenue de Vessy, nous signalons que les bandes cyclables n'ont pas été rétablies et que la nouvelle résidence construite n'a pas de stationnement extérieur, à l'exception des deux places visiteurs conformément au PLU de février 2014, les véhicules stationnent donc régulièrement sur la bande cyclable. La mairie dit qu'elle doit aller faire un état des lieux et demander au promoteur de remettre en état les marquages (note de APiCy : ce n'est toujours pas fait début juin).

- Sur la déviation de la RD78 et de l'accès au château, dont l'enquête publique est en cours, APiCy a déposé des observations auprès du commissaire enquêteur (voir : <https://www.apicy.fr/lienarticle/3650>). La mairie explique les aménagements prévus, les cycles se rendant de Ferney à Prévessin prendront l'ancienne route, un carrefour sera aménagé pour qu'ils puissent ensuite continuer sur la route de Prévessin. Le dossier de l'enquête publique ne mentionne nulle part ce point. Notre demande d'avoir un stationnement vélo couvert à proximité de l'école Saint-Vincent est accueillie favorablement, mais ne semble pas compatible avec les exigences de l'architecte des bâtiments de France.

- Enfin, le maire nous mentionne que la mairie va acheter quelques vélos pour les déplacements des agents municipaux, auprès du nouveau magasin de vélos de Ferney. Le chef de cabinet nous informe qu'il se déplace régulièrement en vélo.

La réunion se termine vers 19h, nous remercions le maire, son chef de cabinet et son adjoint de nous avoir reçu.